



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT PRIVÉS**

Syndicat de la Formation et de l'Enseignement Privés du Rhône

BULLETIN D'ADHÉSION

NB : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant (qui sont à l'usage exclusif de la CFDT).

À renvoyer à : SEPR-CFDT, 214 avenue Félix Faure, 69003 Lyon

Informations Personnelles

Madame Monsieur
NOM :
Prénom :
Date de naissance : / /
Tél. portable :
E-mail :
Adresse :
.....
.....
Code postal :
Commune :

Établissement

NOM :
.....
Adresse :
.....
.....
Code postal :
Commune :
 Sous contrat d'association
 Sous contrat simple Hors contrat

Informations Professionnelles

Primaire Collège
 Lycée Lycée agricole
 Enseignement spécialisé
 Enseignement supérieur
 Formation pour adultes
 Autres (préciser) :

Enseignement du privé sous contrat

Primaire

Suppléant·e Institut·eur/rice
 Professeur·e des écoles Direct·eur/rice

Secondaire

Maître·sse auxiliaire Certifié·e PLP
 Agrégé·e Adjoint·e d'enseignement
 Fonctionnaire du public

Discipline :

Personnel de droit privé

Enseignant·e (hors contrat)
 Personnel d'éducation Agent de service
 Personnel administratif Aide maternelle
 Autres (préciser) :

J'adhère au SEPR-CFDT à compter du __ / __ / 20__.

Cotisation Mensuelle = (Salaire Net Mensuel avant prélèvement à la source) x 0,0075

Je règle par chèque la somme de € correspondant à la cotisation du mois de
en attendant le premier prélèvement automatique mensuel du mois suivant.

Date et signature

La ou les raisons de mon adhésion : valeurs de la CFDT conflit avec mon employeur
 services aux adhérents positions et actions locales élections professionnelles
 absence d'organisation syndicale dans mon établissement autres (préciser) :

Formulaire de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat (à compléter par le syndicat)



ICS (identifiant Créancier SEPA) FR88ZZZ254894

Recouvreur : SEPR-CFDT

Compte à débiter

Nom et prénom du titulaire du compte :

Numéro **IBAN** (que vous trouverez sur vos RIB : relevés d'identité bancaire) :

.....

Numéro **BIC** (identifiant de votre banque que vous trouverez sur vos RIB : relevés d'identité bancaire) :



Type de paiement : paiement récurrent/répétitif

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :

.....

.....

Date et signature

NB : Joindre un relevé d'identité bancaire (ou postal) à l'autorisation de prélèvement ci-dessus.

Les cotisations des adhérent-e-s sont les seules ressources financières du Syndicat de la Formation et de l'Enseignement Privés du Rhône (SEPR-CFDT).
Le montant de la cotisation mensuelle est de **0,75 % du salaire net avant prélèvement à la source** (en cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour trouver une solution). **66 % de la cotisation annuelle est déductible des impôts sur le revenu.** Sur une cotisation annuelle de 150 €, il ne reste donc que 50 € à votre charge. Un reçu fiscal, à joindre éventuellement avec votre déclaration, sera disponible chaque année sur votre espace adhérent en ligne sur www.cfdt.fr. Les adhérent-e-s non-imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de leur cotisation.

Le mode normal de recouvrement des cotisations est le prélèvement automatique qui peut être immédiatement interrompu par courrier ou e-mail au SEPR-CFDT, ou par opposition au prélèvement auprès de votre banque. Par ailleurs, une contestation auprès de sa banque, concernant un prélèvement effectué, est possible pendant un délai de 8 semaines après la date de débit (sans que l'on ait à la justifier). Le débiteur est alors immédiatement remboursé par sa banque.

Le prélèvement automatique apparaîtra sur vos relevés de compte bancaire comme étant à l'ordre de **Service plus CF** (suivi de la date, puis d'un numéro commençant par 1H60901E).



@FepCFDTAinRhône



fep-cfdt-ain-rhone.fr